

### **1. Les moyens d'informations.**

Les échanges

- Les panneaux d'affichages sont mal positionnés dans la commune. Affichage/Fléchage à revoir en lien avec les commerces
- Le Rupismaurien : Le numéro 3 est en préparation. Chacun est invité à donner son avis sur la fiche remise en séance.
- Le site de la commune est en cours de refonte.  
Panneau Pocket application nationale qui permet de recevoir sur son mobile les infos de sa commune. Il faut être vigilant et nettoyer les anciennes pages. Sinon c'est très bien car les infos sont brèves.  
L'équipe municipale invite les Rupismauriens à télécharger cette application (Infos sur le site de la commune)
- Afficheur électronique : il évolue aujourd'hui sous forme d'image et plus seulement de texte, pourrait avoir du sens dans le cœur du village. Il faut avoir le temps de lire. Quelle information on indique ? Avis partagé sur la priorité à donner à l'installation de cet équipement.
- Pourquoi ne pas développer l'affichage dans les commerces où chacun se rend ?
- Intérêt pour le courrier papier dans certains secteurs habités par des personnes âgées ou ayant peu accès aux moyens de communications cités précédemment.
- Quid de l'info presse des CM

### **2- Transition Ecologique**

- Info : Mise en place le 13/03 d'une commission transition écologique qui proposera et mettra en œuvre après validation du CM des actions concrètes de transition écologique sur la commune.
- Les échanges
- Les volontaires sont invités à se manifester sur la fiche remise en séance ou par mail : [mairie.rochemaure@orange.fr](mailto:mairie.rochemaure@orange.fr)
- Concernant la transition : se baser sur le résumé du rapport de la convention climat

### **3- Foyer Rural**

- Infos : Objectifs : Donner un cadre juridique permettant de proposer des activités ponctuelles ou régulières, ludiques, culturelles, ou sportives.  
Organisation : Un CA porté par des bénévoles avec les représentants des sections
- Les échanges
- Les volontaires sont invités à se manifester sur la fiche remise en séance ou par mail : [mairie.rochemaure@orange.fr](mailto:mairie.rochemaure@orange.fr)

### **4. Comité des fêtes**

- En cours de réflexion Objectif développer des animations en complément et en cohérence avec celles proposées par les associations.

## **Les points secteur CENTRE**

### **1- Fibre**

Infos/échanges

- Demande d'une réunion publique, elle se fera en web conférence le 11/03 (voir leaflet distribuer dans chaque boîte aux lettres)
- Demande de regroupement afin de faire pression sur les opérateurs et négocier au meilleur prix
- Pourrait-il y avoir un espace à disposition en mairie pour y accéder ?
- Un opérateur fera une journée d'information

### **2. Urbanisme.**

Les travaux de la rue des fontaines mais aussi de la rue de la Gare /chemin de Verse débutent la tranche 2 se fera avant la tranche 1 car le Stade est inutilisé en ce moment. Un groupe de travail va réfléchir aux différents aménagements

### **3. Déchets**

- Certains habitants déposent leurs déchets à côté des poubelles.
- Certains habitants proposent de mutualiser lorsque quelqu'un ayant une remorque ou un véhicule utilitaire se rend à la déchetterie
- Emplacements des conteneurs parking de l'église et en général les points de collectes de tri -> réponse d'une augmentation des points de tri en lien avec les conteneurs gris

### **4- Circulation**

- Sur la D86 passent 17000 véhicules par jour, le département prévoit la réfection de la chaussée. Un groupe de travail réunissant élus, commerçants et citoyens va réfléchir à la circulation dans le village, aux aménagements et à la question d'une Zone 30.
- Traversée du village difficile aux heures de pointes qui se traduit par des « déviations » (plaine ou vieilles rues, rue des fontaines et faubourg/sous-ville) engendrant des problèmes de sécurité des riverains
- Circulation importante de cyclistes dans le faubourg (double sens autorisé) -> sécurité des usagers et des riverains
- Projet de sécurisation des 2 roues pour la traversée complète du village. Connexion Via-Rhône avec future « Via Ardèche » au niveau de Rochemaure pour rejoindre Le Teil.
- Projet de synergie entre Rochemaure et Ancône pour la connexion en voie douce

### **5. Parking.**

- Les transformations de maisons en plusieurs appartements posent le problème du stationnement, la mairie doit désormais le prévoir, auparavant c'était à la charge du propriétaire.

## **COMPTE RENDU CONSEIL DE SECTEUR DU 06/03 10H 12H15**

- A quoi vont servir les terrains achetés par la commune dans le village ? Ils seront intégrés dans le projet global
- Envisagez-vous de détruire la maison Sudre pour en faire un parking ? Aucune décision dans ce sens
- Le grand espace qui est derrière l'Hôtel ne pourrait-il pas devenir un parking ? le propriétaire présent indique son désaccord.

### **6- Voirie**

- Pourquoi ne pas « raboter » la bosse entre la rue du faubourg et la rue du Rhône pour une circulation plus facile ?
- Ornières rue de Rignas et passage dangereux (barrière ?)

### **7- Incivilités**

Le bourg est largement occupé par des locataires, ne pourrait-il pas exister un permis de louer comme au Teil ? Le turn over très rapide engendre des dégradations et nuisances nombreux.

### **8-Divers**

- Le trafic aérien sur l'Aérodrome d'Ancône va augmenter quelles conséquences pour notre village ? Quelles actions à venir ? Quelles informations ?
- Mise en avant de la déviation mais qui ne fait pas l'unanimité parmi les présents.
- Pourrait-on demander des mesures de pollutions de l'air à la Région ? (la région proposerait des stations de mesures)
- Sommes-nous à l'abri d'une inondation maintenant que la zone de délestage du Pouzin est devenue une zone industrielle ?
- Curage des fossés et des ruisseaux nécessaires mais la commune s'y emploie.
- Pourquoi la source de Lacroix n'a-t-elle pas été entretenue ? le bassin rue de la Violle n'a plus d'eau...
- Que devient le Prieuré ? Pour l'instant la commune s'emploie à rétablir l'accès et à vider les lieux.